

# COMMUNE DE MONTRIOND

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 27 OCTOBRE 2011 - 19H00

### COMPTE RENDU

**Date de convocation :** 21 octobre 2011

**Présents :** M. LAGRANGE Georges - M. PEERSMAN André - Mme FAVRE Annie - M. BREHIER Émile - M. MUFFAT Michel (La Glière) - M. BRAIZE Alain - M. MUFFAT Michel (La Ranche) - M. GAILLARD Fabrice - M. RICCI Pierre - Mme. LAVERY Joséphine

**Absents et excusés :** - Mme. DUMAS Claudine - Mme TSCHOFFEN Béatrice- Mme LANVERS Édith - M. MUFFAT Roger Serge - M. PERSIN Franck

**Procurations :** Mme LANVERS Édith à Mme FAVRE Annie

**Président de séance :** M. LAGRANGE Georges  
**A été élu secrétaire de séance** M. BRAIZE Alain

## 2 APPROBATION DERNIER COMPTE RENDU :

Pas d'observation, le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité.

## 3 COMPTE RENDU DES COMMISSIONS :

### 3.1 Bulletin Municipal :

Le nouveau numéro du bulletin, va être distribué prochainement.

### 3.2 École :

Après le Conseil d'école, il a été décidé le regroupement des 2 classes dans le bâtiment de l'école maternelle et le transfert de la salle informatique, afin de permettre les travaux de réfection du bâtiment de l'école primaire.

Ce déménagement interviendra pendant les vacances de fin d'année.

### Maison de santé :

M. André PERSMAN indique que la C.C.V.A a retenu un cabinet d'architecte, pour étudier la future maison médicale à St Jean d'Aulps, en relation étroite avec les professionnels de santé de la vallée.

### 3.4 Intercommunalité :

Monsieur le Maire précise que la C.C.V.A et les Communes de Morzine, les Gets, et de la vallée du Brévon, ont rencontré la C.C.D.I, pour évoquer le futur périmètre de l'intercommunalité. Lors de cet entrevue, Monsieur le Maire qui était présent, a fait part de sa préférence dans un premier temps pour une communauté de commune à 11, avec Morzine et les Gets, avant de s'élargir plus tard à d'autres communes.

### 3.5 Comité de rivières des Dranses :

Les clés de répartition concernant le financement ont été arrêtés, pour chaque commune, ou communauté de communes ;

### 3.6 Géoparc :

1.

M. André PEERSMAN présente au Conseil Municipal, les panneaux qui seront implantés sur les sites retenus pour le géoparc, soit pour Montriond : le lac.

Le label géoparc devrait être obtenu courant 2012, après avoir répondu positivement aux demandes de l'UNESCO.

### 3.7 Numérotation des rues :

Mme FAVRE Annie indique, qu'une information va être distribuée à chaque habitant, concernant la numérotation et la mise en place des noms de rue, prévue pour le mois de décembre.

### 3.8 Signalétique :

Mme FAVRE Annie indique que suite à la mise en place par la Commune de panneaux de signalétique, pour les activités et les commerces, une chart

### 3.11 Salle sur le parking :

Monsieur Fabrice GAILLARD présente au Conseil Municipal les projets d'esquisses du futur bâtiment envisagé sur la dalle supérieure du parking souterrain, qui contiendrai des salles et un appartement.

Ce projet s'inscrit dans la perspective de mettre à disposition des associations et de la paroisse des locaux mieux adaptés, en contrepartie de la remise des locaux de la cure à la commune.

Une rencontre avec le comité paroissiale va être organisée pour leur présenter cet avant projet, afin de recueillir leur accord de principe avant d'aller plus loin dans cet étude.

## **4 FINANCES :**

### 4.1 Préparation budget 2011 :

Il est redemandé à chaque commission de transmettre ses demandes d'investissements, pour les années 2012 et 2013, afin de permettre à la commission finance de présenter au prochain conseil la liste des investissement, pour un débat au Conseil municipal, sur les priorités des investissements.

Arrivée à 19 h 40 de Pierre RICCI

#### 4.2 Créances irrécouvrables :

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'inscription en non valeur de 2039 €, correspondant à des frais de secours sur piste irrécouvrables.

#### 4.5 Taxe d'aménagement :

Le Conseil Municipal décide à la majorité de fixer un taux de 3 %, concernant la Taxe d'Aménagement qui remplace la Taxe Locale d'Equipement, à compter du 1 mars 2012, soit le même taux que l'actuelle T.L.E. Ce taux correspond à peu de chose prêt à la taxe qui va disparaître.

### **5 DOMAINE DU BARON :**

#### 5.1 Avancement du chantier :

Monsieur BRAIZE Alain indique que l'ancien bâtiment est aujourd'hui tout **détruit**, que les travaux de carrelages, de finition du toit et les bardages sont en cours. La mise en service de la salle est programmée pour le mois de juin 2012.

#### 5.2 Base de loisir :

Le dossier d'appel d'offres est prêt, va être vérifié et sera lancé à l'automne, pour la réalisation des travaux au printemps 2012.

#### 5.3 Avenant « Bati Chablais » :

Le Conseil Municipal, valide l'avenant 2, concernant l'option prévue au marché, pour la démolition du sous bassement du reste de l'ancien bâtiment, pour un montant de 25 500 € HT.

## **6 URBANISME :**

#### Révision simplifiée du PLU :

Une enquête est en cours en mairie aux heures d'ouvertures jusqu'au 20 novembre, pour une révision simplifiée du P.L.U, concernant un emplacement réservé, et l'instauration d'une possibilité de servitude de cour commune.

## **7 DOMAINE SKIABLE :**

### 7.1 Délégation de Service Public (D.S.P) entre la Commune et la SERMA :

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal, que la Commune a rencontrée son délégataire, dans le cadre de négociations entamées pour l'éventuelle prorogation de la D.S.P actuelle et l'intégration d'un nouveau plan d'investissement.

Monsieur le Maire rappelle que la D.S.P actuelle, ne prévoit plus d'investissement et se termine en 2022.

## **8 CONCESSIONS :**

### 8.1 Tarifs des concessions :

Le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs suivants, pour les concessions sur le domaine communale, hors régime forestier et agricole à :

6 € par mètre carré, pour les habitations

10 € par mètre carrée, pour les commerces et les terrasses.

Ces prix seront indexés chaque année selon l'indice de la construction.

### 8.2 Règlement pour les terrasses, parasols, signalétiques, sur les concessions communales (Lindarets, Lécherette, Brochaux :

le Conseil Municipal valide le cahier des charges et le règlement applicable aux concessions et terrasses situées sur les terrains de la commune.

Une rencontre avec les intéressés sera organisée avant la saison.

## **9 TRAVAUX :**

### 9.1 Éclairage Ardent :

Les travaux de câblage sont terminés, le revêtement va s'effectuer dans les prochains jours.

### 9.2 Eau pluviale « Le Crêt » tranche 1 :

Les travaux de réalisation de l'eau pluviale conduit par la C.C.V.A, se terminent et la réalisation des enrobées va suivre.

## **9 DIVERS :**

### 9.1 Vente de matériel réformé :

Le Conseil Municipal donne son accord pour la vente d'une saleuse pour 1 000,00 €

### 9.2 Activité Mobil Board :

Une rencontre va être organisée avec le demandeur, pour voir les modalités de cette activité.

### 9.3 Cérémonie du 11 novembre :

La cérémonie aura lieu au monument aux morts à 10 h 45, suivi d'un apéritif offert par la municipalité.

### 9.4 Chapiteau :

Dans le cadre de l'ouverture de la salle polyvalente, le Conseil Municipale décide de mettre en vente le chapiteau.

La séance est levée à 23 h 15